

TERRES D'AGRI

Le journal gratuit de la Chambre d'agriculture

HAUTE-GARONNE

Mai 2023

#32

P. 4

Zoom du mois :
Portes ouvertes
Bienvenue à la
ferme

P. 5-6

Actualités/Brèves :
Visite du Ministre
La gestion des ASA
Monte publique ovine

P. 7-8

Infos techniques :
La Chambre accompagne les
collectivités
Groupe 30000 : ail de Cadours

P. 9

Chronique juridique :
Le prix des terres
agricoles en 2022

P. 10-11

Chronique CDA31/CD31 :
Situation hydrologique et projet
de territoire Garon'amont

P.12 LE PORTRAIT DU MOIS
GAEC DU COURRAOU

P.2-3
ACCOMPAGNER LA GESTION
PASTORALE SUR LE TERRITOIRE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE



Édito

Le mois de mai est synonyme de transhumance pour nos éleveurs de montagne. Les commissions de monte publique qui se sont tenues ont permis de sélectionner les béliers autorisés à partir en montagne. Les bergers pourront amener leurs troupeaux en estive tout en s'adaptant aux conditions qui s'avèrent être difficiles cette année encore. C'est pour cela que nous avons engagé une réflexion avec les éleveurs sur la gestion de leur pâturage et de leur fauche.

Outre la gestion des espaces pastoraux, la Chambre accompagne plus globalement les territoires sur leur projet d'aménagement. Le diagnostic agricole dont nous vous parlerons dans ce numéro fait partie des outils d'aide à la décision qui permettent aux collectivités de prendre connaissance des enjeux agricoles sur leur territoire. Les objectifs sont doubles, à la fois préserver le foncier et orienter les projets de développement.

Enfin le mois de mai est celui de la préparation des Fermes en fête. Cette année, ce sont 30 exploitations membres du réseau Bienvenue à la ferme qui se mobilisent pour ouvrir leurs portes les 3 et 4 juin. Véritable coup de projecteur sur l'agriculture du territoire, cet événement donne à voir le savoir-faire des agriculteurs et le valorise auprès du grand public. Parlez-en autour de vous !

Michel TINÉ, Secrétaire de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

PASTORALISME

ACCOMPAGNER LA GESTION PASTORALE SUR LE TERRITOIRE

Le domaine pastoral Haut-Garonnais est une zone riche en initiatives et en diversité. Il s'étend principalement sur les cantons de Bagnères de Luchon, Saint-Béat et Aspet et il couvre une surface d'environ 25.000 ha située entre 700 et près de 3.000 m d'altitude. Les unités pastorales appelées plus communément estives se situent majoritairement sur de la propriété communale.

Le service pastoral de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne accompagne les éleveurs et les collectivités pour faire face aux enjeux actuels et notamment ceux liés à l'amélioration pastorale, la déprise agricole et le changement climatique.

Les travaux d'amélioration pastorale

En 2022, les estives de Haute-Garonne ont accueilli 2 593 bovins, 24 668 ovins et caprins, 150 équins provenant de 206 éleveurs différents.

La Région Occitanie, autorité de gestion des crédits du second pilier de la PAC, a mis en place depuis 2015 un dispositif d'appels à projets pour le financement des travaux d'amélioration pastorale, du gardiennage et du portage.

Tous les ans, entre 15 et 20 dossiers d'amélioration pastorale sont déposés par les gestionnaires d'estive. Ces travaux sont de nature variée : parc de contention, dispositif d'abreuvement, passage canadien, débroussaillage, clôture, desserte.

L'année 2022 a été marquée par la réalisation et la **réhabilitation de trois cabanes pastorales** sur notre département. Depuis une vingtaine d'années, le parc de cabanes pastorales du département refait peau neuve, un travail de fond est réalisé pour rénover ce bâti ancestral.

En effet, **la cabane est un outil de gestion pastorale indispensable**, elle est au cœur de l'estive. Elle sert avant tout d'hébergement permanent du gardien lui permettant de rester à proximité du troupeau pour assurer la gestion du pâturage et la sécurité des animaux.

Trois cabanes pastorales ont fait l'objet de travaux pastoraux :

- La cabane du Mouscades projet porté par la commune de Gouaux de Luchon
- La cabane de Courraou projet porté par la commune de Benqué Dessous-dessus
- La cabane de Mont Sijol projet porté par le groupement pastoral de Crabère



Cabane du Mouscades



Cabane de Courraou



Cabane de Mont Sijol

Le projet d'Association Foncière Pastorale sur la commune de Génos



Située dans la petite région agricole du Comminges et plus précisément dans les Frontignes, au pied des Pyrénées, Génos est une commune de 347 hectares comprenant deux exploitations agricoles.

Face à un constat de fermeture du paysage par le boisement de la commune, la commune de Génos s'est lancée dans la réflexion de mise en place d'une Association Foncière Pastorale (AFP) sur la zone agricole.

Le foncier est le principal facteur limitant identifié pour le maintien de l'agriculture sur la commune. En effet, le foncier privé est très morcelé, les 347 hectares de la commune sont divisés en 1255 parcelles cadastrales. 63 % de cette surface est en Biens Non Délimités, indivisions, copropriétés.

Les agriculteurs ont une faible maîtrise de leur foncier dû au morcellement important sur la commune. La majorité des agriculteurs ont uniquement des accords verbaux sur leurs parcelles. La pérennisation des parcelles est difficile du fait du travail important que représente le démarchage des propriétaires de chaque parcelle. La déprise agricole des zones hautes de la commune est liée à cette difficulté.

Un outil innovant pour répondre à la déprise agricole

Partant de ce constat, la commune de Génos et ses propriétaires ont initié depuis trois ans une réflexion afin de répondre à la déprise agricole du territoire (embroussaillage et fermeture du paysage communal) en créant une Association Foncière Pastorale sur une partie de la commune.

L'Association Foncière Pastorale est un outil innovant, créé par la loi pastorale de 1972, et au service des territoires de montagne. Il permet de regrouper, au sein d'un périmètre défini, les propriétaires de terrain à vocation pastorale, agricole ou forestière. L'association devient alors leur interlocuteur privilégié. Les terres réunies sont alors mises à disposition des agriculteurs ou à des groupements pastoraux par le biais de conventions pluriannuelles de pâturages ou de baux ruraux.

Les objectifs du projet de Génos :

- Reconquérir les surfaces pastorales du haut du village (débroussailler et aménager)
- Fédérer les propriétaires forestiers afin de mettre en place une gestion des bois

- Gérer la problématique des Biens Non Délimités (BND)
 - Mobiliser des subventions pour la réalisation de ces actions
- Aujourd'hui, le projet de création de l'AFP est à la phase finale de la procédure réglementaire.

Le service pastoral de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne a accompagné la commune de l'émergence du projet (diagnostic de territoire) jusqu'à la procédure réglementaire et la mise en place de l'Association Foncière Pastorale.

La sécheresse en montagne, un sujet alarmant !

Milieus fragiles et souvent difficiles d'accès, les estives sont particulièrement touchées par le changement climatique. L'estive 2022 a été marquée comme les autres territoires du département par une sécheresse exceptionnelle. L'impact a été sur deux niveaux : le manque d'herbe et le manque d'eau pour les bergers et l'abreuvement des troupeaux.

Les faits marquants de cette année sont **l'hélicoptage d'eau** pour les cabanes afin d'assurer la réserve en eau des bergers et les descentes d'estives précoces. Les groupements pastoraux ont décidé d'étudier en priorité cette problématique. De ce fait, des réflexions sur les dispositifs d'abreuvement sont en cours, cela concerne la reprise de captage et/ou l'augmentation de leur capacité.

L'hiver a encore été marqué par un déficit hydrique qui perdure. A Luchon la pluviométrie depuis le 1^{er} janvier 2023 est de 130mm (232mm en 2022), cela à des conséquences sur la pousse de la végétation et cela demande des adaptations sur la gestion des prairies (voir bulletin fourrager Avril 2023).

Parallèlement, **l'enneigement** a été l'un des plus bas de ces 60 dernières années. La fonte des neiges ne permet pas de soutenir les débits des cours d'eau et des nappes phréatiques en cette fin de printemps.

La situation reste à ce jour très préoccupante pour l'estive 2023. **Des initiatives d'éleveurs** voient le jour sur l'amélioration de la gestion de leur pâturage et de leur fauche, afin d'amoinrir les effets de la sécheresse sur leurs exploitations. Une réflexion est en cours, sur cette thématique, entre les éleveurs de la montagne et les services de la Chambre d'agriculture afin de les accompagner dans un **projet de création de GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnementale)**.

Parallèlement, l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées (ACAP) s'est saisie de la problématique recrutant une stagiaire de 6 mois qui devra **étudier les adaptations des pratiques au changement climatique** au sein des exploitations pyrénéennes et des estives. A savoir, quelles sont les marges de manœuvre nécessaires pour adapter ces systèmes d'élevage et pouvoir faire face au changement climatique. L'étude mettra également en évidence si des stratégies d'éleveurs et de bergers peuvent être mobilisées pour adapter la conduite des troupeaux.

Contact :

Leslie SAINT-GENIEZ

Tél : 06 74 10 42 38 - leslie.saint-geniez@haute-garonne.chambagri.fr



JEUDI 11 MAI 2023 À 19H
REMISE DES PRIX DU
CONCOURS GÉNÉRAL
AGRICOLE 2023

Maison des vins de Fronton
 Château Capdeville
 140 allée du Château
 31620 Fronton



4 JUIN 2023 : RANDONNÉE
ORGANISÉE PAR L'ACVA DE
REVEL

À Graissens (Commune de St Félix de Lauragais).



DU 16 AU 18 JUIN : SUD DE
FRANCE FÊTE LA QUALITÉ

Pendant 3 jours, toute la diversité des produits Bio, Label Rouge, AOP, IGP de la région y sont à (re)découvrir : vins, fromages, viandes, fruits et légumes, olives, miels, châtaignes, foie gras... Les producteurs fermiers « Bienvenue à la Ferme » sont également à l'honneur.

Place de Thessalie, à Montpellier.

Plus d'info sur le site :

www.tourisme-occitanie.com

Consultez notre site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr, vous y trouverez des documents, les actualités de la Chambre d'agriculture et des élus, les formations... La Chambre d'agriculture publie hebdomadairement une newsletter, pour vous inscrire, complétez le formulaire en ligne sur notre site (bouton newsletter sur la page d'accueil). Et on se retrouve sur Facebook pour les moments forts...

LE ZOOM DU MOIS

Fermes en fête Week-end portes ouvertes - 3 et 4 juin 2023



Cette année encore ce sont plus de 30 exploitations membres du réseau BIENVENUE A LA FERME de la Haute-Garonne qui vont ouvrir leurs portes les 3 et 4 juin.

Le temps d'un week-end, vous pourrez partir en balade sur plusieurs itinéraires fermiers.

Edition spéciale fête des mères - Surprenez votre maman, partez en famille visiter nos belles campagnes.

Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les territoires de la Haute-Garonne : élevage de vaches, chèvres, cochons, truites, vergers, maraichage, transformation de produits, restauration, marchés fermiers, apéritifs, paniers pique-nique, soirées dansantes et musicales et bien encore!

Plusieurs fermes proposent également l'hébergement sur place, profitez de votre weekend nature en gîtes, chambres d'hôtes, bulle ou tiny house.

4 ITINÉRAIRES FERMIS

Circuit Comminges-Pyrénées

- Les Viviers du Comminges à Antignac
- Les Ruchers Ste Marie à Genos
- Spirubulle - Les Tourreilles
- Ferme L'Ésquerre - Les Tourreilles
- Les Porcs du Côteau de Charlas à Charlas
- Les Collines d'àpona à Cassagnabère Tournas
- La Ferme ô Pates à Sepx
- Ferme de l'Omière - Bouzin à Bouzin
- Ferme des Bessous à Cassagne
- Ferme de Courneillac à Belbèze een Comminges
- Ferme Pitelle à Montastruc de Salies
- Ferme Auberge de Tailleher à Aspet

Circuit Vallées Volvestre

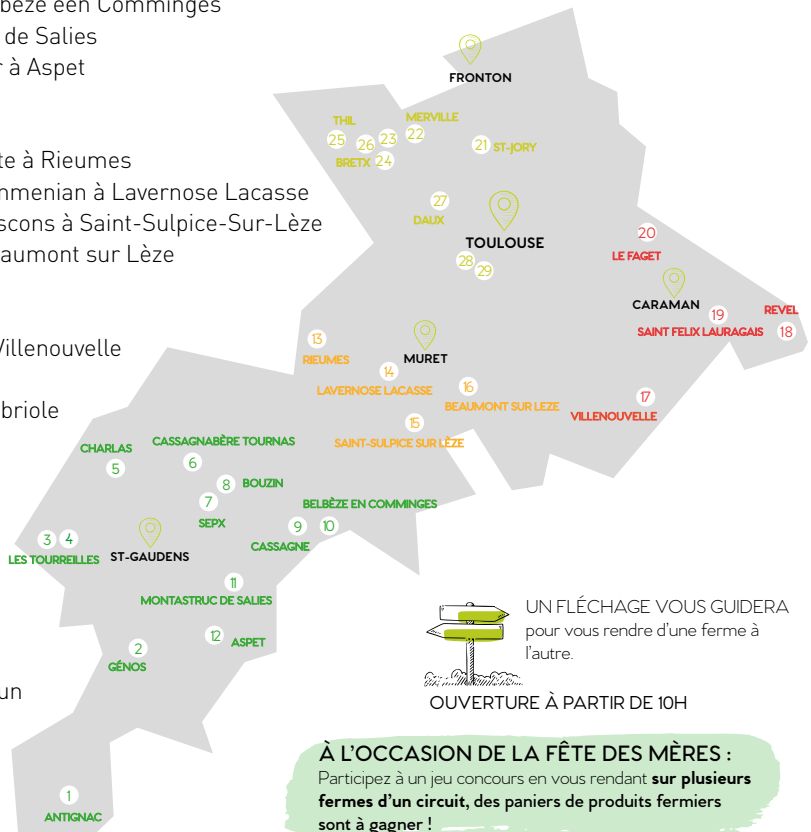
- Ferme Auberge La Grelinette à Rieumes
- Terradoc - Domaine de Commenian à Lavernose Lacasse
- Ferme Auberge Domaine Escons à Saint-Sulpice-Sur-Lèze
- Ferme Apicole Beezou à Beaumont sur Lèze

Circuit Lauragais

- Les Jardins de St Sernin à Villenouvelle
- Ferme La Bouriette à Revel
- Ferme et Fromagerie de Cabriole à Saint-Felix Lauragais
- Vent de Récoltes à Le Faget

Circuit Toulousain

- La Parenthese Tropicale à Saint-Jory
- Ferme La Cuco à Merville
- Kajuard Plantes à Bretx
- Miellerie du Camp de la Houn à Bretx
- Ferme En Barrus à Thil
- Ferme des Cochons Bio La Houèro à Bretx
- Ferme de Susterre à Daux
- Domaine Agricole de Toulouse à Toulouse
- Le Verger de Candie à Toulouse



UN FLÉCHAGE VOUS GUIDERA pour vous rendre d'une ferme à l'autre.
 OUVERTURE À PARTIR DE 10H

À L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES :
 Participez à un jeu concours en vous rendant **sur plusieurs fermes d'un circuit, des paniers de produits fermiers sont à gagner !**

Contacts :
 Marianne BERGES : 06 85 07 40 17 - marianne.berges@hautegaronne.chambagri.fr
 Elsa DUCOUSSO : 06 43 18 57 01 - elsa.ducouso@hautegaronne.chambagri.fr
www.bienvenuealaferme.com/haute-garonne

Rencontre avec le ministre de l'agriculture

Dans le cadre de la concertation sur le projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles, le lundi 17 avril, le ministre Marc Fesneau a participé au bilan de la concertation pour l'Occitanie à l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse-Auzeville – ENSFEA.

Celle-ci s'organise autour de quatre axes de travail : l'orientation et la formation, l'installation, la transmission, l'adaptation et la transition face au changement climatique. Le ministre a souhaité compléter cette concertation avec le lancement d'un questionnaire à destination du grand public (ouvert jusqu'au 30 avril 2023).

Sébastien Albouy, président de la Chambre d'agriculture et Marie-Blandine Doazan, vice-présidente ont participé à la restitution et ont échangé avec le Ministre sur trois sujets : l'eau, l'agrivoltaïsme et le renouvellement des générations. Le Ministre est ouvert aux propositions et sensible au modèle de l'agrivoltaïsme.



De gauche à droite : Marie-Blandine DOAZAN, vice-présidente de la Chambre d'agriculture, Sébastien ALBOUY, président de la Chambre d'agriculture, Nicolas Hesse (SGAR), Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

La gestion des associations syndicales autorisées

Les associations syndicales autorisées (ASA) sont des groupements de propriétaires qui contribuent à préserver le patrimoine naturel autour de quatre thèmes :

- la prévention contre les risques naturels ou sanitaires, les pollutions ou les nuisances
- la préservation, la restauration et l'exploitation de ressources naturelles
- l'aménagement et l'entretien des cours d'eau, lacs ou plans d'eau, voies et réseaux divers
- la mise en valeur des propriétés.

Même si elles sont peu connues du grand public, en raison de leurs missions bien spécifiques, leur nombre est important en France, notamment dans l'agriculture, plus particulièrement l'irrigation, la forêt, l'aménagement foncier, le pastoralisme, les marais, le drainage, l'aménagement des cours d'eau, la viticulture, etc.

La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne accompagne 22 ASA sur le département (comptabilité, organisation des assemblées générales, conseils,...). Cette année, la période des assemblées générales s'est déroulée entre le mois de janvier et le mois d'avril. Durant la majorité des AG, plusieurs problématiques ont été soulevées, notamment sur l'état du niveau des lacs et sur la tarification de l'énergie électrique qui ne cesse d'augmenter.



Contacts :

Abir HALLAK : 06 44 26 16 55 - abir.hallak@haute-garonne.chambagri.fr

Alexandre EYCHENNE : 06 31 15 29 19 - alexandre.eychenne@haute-garonne.chambagri.fr

Commission de monte publique ovine 2023

La transhumance 2023 se prépare et la première session de la Commission de Monte Publique Ovine a eu lieu mardi 18 avril (à Bagnères-de-Luchon) et mercredi 19 avril (à St Béat et à Aspet). Seuls les béliers de race tarasconnaise sont autorisés à partir en montagne en Haute Garonne.

Cette année encore, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne organise ces commissions en collaboration avec la DDPF et l'UPRA Ovine Pyrénées Centrales, et grâce au soutien des communes qui accueillent les éleveurs pour ces journées.

POURQUOI LA TENUE DE CES COMMISSIONS ?

Le premier intérêt est économique. Un bon nombre de brebis qui estivent en Haute Garonne sont de race tarasconnaise et sont saillies en période d'estive. Pour garantir un optimum de qualité sur les agneaux issus de ces luttes, il est impératif d'avoir des béliers ayant une bonne conformation.

Pour obtenir des produits qui correspondent aux besoins des marchés de la viande ovine, c'est-à-dire les agneaux (IGP Agneaux des Pyrénées, Label Rouge, Bio) ..., il faut des brebis et des béliers sous signes d'identification de la qualité et de l'origine.

La commission de monte publique écarte les béliers qui ne répondent pas à ces critères, et valide les béliers qui correspondent à la grille de notation sur la conformation.

Les produits, ce sont également les agnelles de renouvellement qui vont être conservées pour générer les générations à venir.

Un autre intérêt est sanitaire : seuls les béliers doubles résistants à la tremblante et indemnes d'épididymite peuvent avoir leur visa pour la montagne (des béliers qui sont malades feront systématiquement chuter les taux de brebis pleines à la descente à l'automne et donc le nombre d'agneaux à la vente).

L'objectif collectif est également de maintenir le phénotype de cette race emblématique des Pyrénées Centrales. La 2e grille de notation reprend le standard de cette race rustique.

Pour les éleveurs n'ayant pas pu présenter des béliers à la commission de cette semaine, une journée de rattrapage aura lieu le 15 mai, le matin à Luchon et l'après-midi à Aspet.



Pour tout renseignement, contactez Anne REEB, conseillère filière ovine de la Chambre d'agriculture au 06 74 00 77 86

Comment la Chambre d'agriculture accompagne les collectivités

Préserver le foncier agricole dans les documents d'urbanisme

Dans le cadre de ses missions, la Chambre d'agriculture accompagne les collectivités locales sur les questions d'aménagement du territoire afin de prendre en compte les enjeux de consommation d'espaces lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.

La Chambre d'agriculture a développé pour cela une offre de services sous la marque du réseau des Chambres d'agriculture : « Terralto ».

Parmi les conseils, études et diagnostics proposés pour l'aménagement du territoire figure le diagnostic agricole.

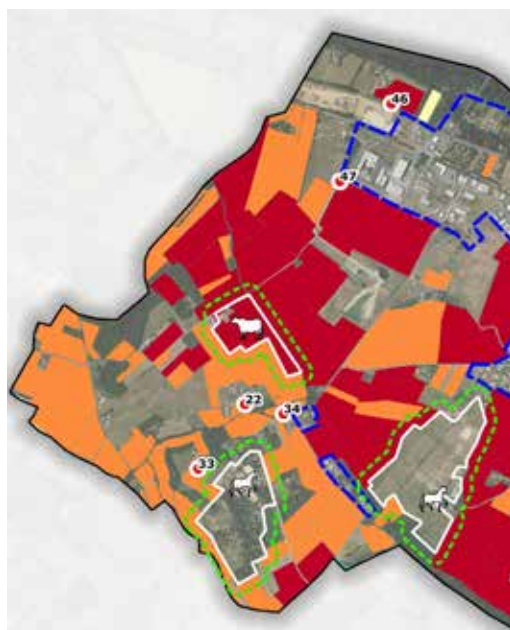
RÉALISER UN DIAGNOSTIC AGRICOLE DÈS L'AMONT D'UN PROJET, PERMET DE PRENDRE PLEINEMENT CONSCIENCE DES ENJEUX AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE.

Le diagnostic agricole, réalisé dans le cadre de l'élaboration d'un (SCOT, PLU, PLUi), a vocation à fournir un état des lieux exhaustif des caractéristiques de l'activité agricole sur un territoire donné. Il fait état des problématiques et projets des exploitations agricoles, il fait ressortir les enjeux agricoles sur le territoire concerné et formule des préconisations pour prendre en compte et préserver le foncier et l'activité agricole.

ASSOCIER LA PROFESSION AGRICOLE AUX RÉFLEXIONS

La Chambre d'agriculture propose une concertation locale dans le cadre du diagnostic agricole. Elle est réalisée avec la participation des exploitants agricoles (réunion d'information, enquêtes individuelles) pour les associer le plus possible au projet.

Récemment la Chambre d'agriculture a réalisé des diagnostics agricoles dans le cadre de la révision des PLU des communes de Saint Léon, Bessières, Labège, et de l'élaboration du PLUi-H de Toulouse Métropole.



Enjeux sur le parcellaire agricole



Pour en savoir plus, contactez le service urbanisme-foncier
Jacqueline BESSETTES : 06 86 88 82 03 – jacqueline.bessettes@haute-garonne.chambagri.fr

Formations

> DEVENIR AUTONOME AVEC LES OUTILS NUMÉRIQUES

Du 7 avril au 30 septembre en atelier permanent

Contact :
Alexis NICOL : 06 73 68 36 41

> FORMATIONS DUERP

Du 24 mai au 26 juin 2023 sur tout le département

Contact :
Service Formation de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
06 81 48 78 07

> MONTER UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE POUR SON EXPLOITATION

7 juin 2023 à Muret

Contact :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43

Administration générale, formation :
Valérie MONNIER et
Bénédicte DE SAINT-SERNIN :
Tél : 05 62 79 90 96 ou
formation@haute-garonne.chambagri.fr

Conditions générales de vente sur simple demande.

BON A SAVOIR...

POINT ACCUEIL INSTALLATION (PAI) :
Tél : 05 61 10 42 60
Sur rendez-vous

POINT ACCUEIL BIO CONVERSION :
Tél : 06 45 34 10 50
Sur rendez-vous

PLATEFORME AGRICULTEURS FRAGILISÉS :
Tous les jours de 9h à 12h
Tel : 05 61 40 43 00

Répertoire départ installation (RDI)

Si vous n'avez pas de repreneur et que vous en cherchez un pour lui transmettre votre exploitation ou si vous recherchez un associé, le Répertoire Départ Installation peut vous aider.

Contactez la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne au **05 61 10 42 81** ou consulter le site Internet : www.repertoireinstallation.com

> OFFRES D'EXPLOITATION

• Dans le Comminges, exploitant propose un commodat, maraîchage, 0.24 ha, irrigable, pas de bâtiment, entretien des abords et des accès parcelle en contrepartie du prêt gracieux. Ref : 31-21-006

• Dans le Lauragais, exploitation à vendre pour une ou plusieurs installations de maraîchers souhaitant développer une agriculture nourricière Bio. Foncier irrigué + serres tunnels + matériel en vente, avec un minimum d'achat d'1ha. Outil de travail et sol adaptés à la culture maraîchère. Capacités d'entraide et de mutualisation. taje de parrainage CEFI possible. Ref : 31-23-001

• Recherche d'associé(s) pour le développement de l'exploitation en maraîchage, endives et champignons Bio. Dans le Lauragais- Sud Toulouse. Bâtiment de 500 m² récent frigorifié. 20ha de SAU. Objectif de développer un projet collectif basé sur la complémentarité des systèmes et des ateliers. Forme de collectif à réfléchir et définir avec les futurs associés. Possibilité stage de parrainage CEFI. Ref : 31-23-002

> CANDIDATS EN RECHERCHE

• 34 ans, formation ingénieur agronome, projet de création d'une pépinière en production d'arbres champêtres et fruitiers. Recherche de 2-3 ha à l'achat ou location autour de Toulouse (Volvestre, Vallées, Lauragais, Nord Toulousain). Ref : 31-23-004

• 25 ans, titulaire d'un BTSA + Licence Pro agroécologie. Recherche de 50 à 60 ha à la vente ou location, secteur Comminges/Pyrénées Centrales/Vallées, pour développement de pâturage bovin lait. Ref : 31-22-013

• 18 ans, Bac Pro CGEA, projet de création d'une exploitation en grandes cultures et maraîchage plein champs sur 110 ha de terres à l'achat, secteur Nord Toulousain autour de Grenade. Ref : 31-23-008

Ail de Cadours :

Le groupe des 30 000 teste de nouvelles pratiques pour réduire l'usage des phyto

Le groupe a débuté par un volet émergence en 2019 et il est composé de 12 exploitations, dont 4 en agriculture biologique. Les membres du groupe se situent sur le territoire de production de l'ail violet de Cadours (AOP). Ce groupe a été initié par Laurence Espagnacq partie à la retraite en 2022 et est désormais animé par Agathe Mansion-Vaquié de la Chambre d'agriculture. Le rôle de l'animatrice consiste principalement à créer des espaces d'échanges entre producteurs, de trouver des thématiques de travail communes et de proposer une méthodologie ou des ressources (intervenants, autres producteurs, références, ...) quand les producteurs souhaitent tester de nouvelles pratiques. Le groupe 30.000 s'appuie également sur l'expérience du groupe Dephy Ail - Grandes cultures du Lautrecois animé par la Chambre d'Agriculture du Tarn.



3 QUESTIONS À AGATHE MANSION-VAQUIÉ, CONSEILLÈRE EN MARAÎCHAGE

Quelles sont les pratiques que vous testez avec les producteurs d'ail pour réduire les produits phyto ?

La thématique fédératrice est le désherbage mécanique. Tous les producteurs du groupe y ont recours en remplacement de certaines applications d'herbicides, notamment au printemps avec au moins un passage de herse étrille et/ou de bineuse). On retrouve des herbicides CMR sur ce créneau, et les producteurs du groupe n'en utilisent presque plus.

La maîtrise de l'irrigation est aussi une thématique de travail du groupe. Une irrigation appropriée favorise la santé de la plante et le calibre de l'ail. En culture légumières, c'est un levier pour limiter certaines maladies fongiques et notamment la rouille.

Des essais ont été réalisés avec des stimulateurs de défenses naturelles (SDN) et sur les pratiques de fertilisation en ail bio (engrais organique en apports fractionnés vs. Un apport massif en début de culture, avec ou sans tourteau de ricin). Ces essais ne se sont pas révélés concluants.

Quels résultats avez-vous pu constater depuis le début du projet ?

Les producteurs ont abandonné le recours systématique aux insecticides qui ne sont pas nécessaires si la plantation n'est pas trop précoce. Le désherbage mécanique fait moins peur et les producteurs y ont de plus en plus recours. Certains producteurs conventionnels franchissent le pas d'un meilleur équipement, voire ne désherbent plus que comme ça.

On observe une stabilisation des IFT autour de 2 en herbicides et de 3.5 en fongicides.

Les agriculteurs bio ont des IFT proches de 0. La production d'ail violet bio est extrêmement délicate, car les variétés qui donnent cette couleur sont plus sensibles et nécessitent un calibre plus important. On atteint les limites de la baisse des IFT fongiques en production d'ail violet. Il existe de moins en moins de molécules disponibles et leur efficacité n'est pas toujours satisfaisante.

On observe aussi une pression montante de la fusariose (maladie fongique) encore mal connue par la recherche et pour laquelle il n'existe pas de solutions techniques.

Avez-vous des conseils à donner aux maraîchers qui souhaitent s'engager dans une telle démarche ?

Intégrer un collectif est rassurant. On peut voir concrètement comment s'y prennent les autres, avoir de l'entraide, parfois même se prêter du matériel avant d'investir, ... On se sent moins seuls face à la peur du risque. Dans le cadre d'un groupe 30.000, le conseiller fait également un suivi individuel qui est généralement très apprécié.

Le groupe 30.000 se termine cette année. L'idée serait d'aller vers un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental), moins orienté sur la réduction des phytos. La problématique montante des maladies qui apparaissent en post-récolte préoccupe les producteurs. Une thématique de travail pourrait porter sur les conditions de séchage et de conservation. Il y a aussi un vrai enjeu autour de la fertilité des sols. Les taux de matières organiques sont très faibles dans ces systèmes céréaliers. Ce qui a un impact certains sur la santé des plantes et sur le déséquilibre biologique des sols qui peut être source de maladies. Enfin le levier variétal est aussi une perspective de travail sur l'ail violet.

Pour en savoir plus sur le suivi en maraîchage, contactez Agathe MANSION VAQUIÉ :
tél : 06 74 05 27 49 - agathe.mansion-vaquie@haute-garonne.chambagri.fr



Le prix des terres agricoles en 2022

Nous sommes souvent interrogés sur le prix des terres agricoles à la vente. Voici l'occasion de vous donner les éléments de référence à notre disposition.

Le barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles sort chaque année aux alentours des mois de juillet-août. Cet arrêté ministériel constate les valeurs de ventes de terres agricoles réalisées l'année précédente.

Par exemple, le prix des terres vendues en 2022 sera connu à l'été 2023.

Pour 2022, l'arrêté du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation est sorti le 5 août 2022, en constatant le prix des terres sur l'année 2021.

Les prix retenus sont ceux des parcelles, ou exploitations, non bâties et destinées à conserver, au moment de la transaction, leur vocation agricole.

Les prix du tableau 1 s'appliquent aux terres libres de tout bail ou dont le bail est résilié dans l'acte de vente, d'une superficie supérieure ou égale à 70 ares.

Les prix se lisent en € par hectare.

Le tableau 2 concerne le prix des vignes libres à la vente. Les prix s'entendent en milliers d'euros courant par hectare.

Ces tableaux reflètent une tendance et restent estimatifs.

En effet, chaque fonds a ses propres caractéristiques qui peuvent motiver un prix différent.

La valeur dominante correspond au prix le plus souvent pratiqué tel qu'il a pu être constaté ou estimé.

Les valeurs maximum et minimum correspondent respectivement aux prix pratiqués pour les terres les plus chères et pour les moins chères, compte tenu des conditions locales du marché. Les prix de vente retenus s'entendent hors taxes et frais d'actes non compris.

Tableau 1 : Valeur vénale moyenne des terres labourables et des prairies naturelles de plus de 70 ares, libres à la vente (page 14 de l'arrêté ministériel)

	2019 Dominante	2020 Dominante	VALEURS 2021		
			Dominante	Minimum	Maximum
Coteaux du Gers	6 700	6 960	6 940	3 980	13 050
Coteaux de Gascogne et Volvestre	6 480	6 320	5 590	2 180	9 660
Vallées	9 070	9 510	9 500	4 000	15 380
Lauragais	10 240	10 550	10 590	3 440	14 500
Rivière et Pyrénées Centrales	4 930	5 190	5 360	1 840	8 090

Vous avez en rappel la valeur dominante pour chaque région naturelle des deux années précédentes.

Concernant le prix moyen des fonds loués, le marché est actuellement encore trop petit pour qu'une estimation différenciée soit pertinente.

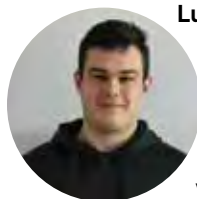
Tableau 2 : Prix des vignes (page 35 de l'arrêté ministériel) :

	VALEURS 2022		
	Dominante	Minimum	Maximum
Côtes du Frontonnais	9	5	12
Vins IGP (à indication géographique protégée)	5	4	6
Vins sans IG (sans indication géographique)	5	4	6

La Chambre d'agriculture propose une formation sur le statut du fermage. Pour en savoir plus, contactez Loïc LEROUX, juriste, pour en discuter.

Loïc LEROUX, juriste : 05 61 10 42 56 - loic.leroux@haute-garonne.chambagri.fr
Permanence téléphonique mardi et jeudi de 9h à 12h

Mouvements dans l'équipe



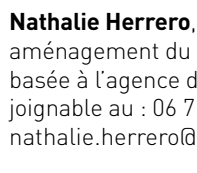
Lucas Vergé est conseiller agronomie et productions végétales, il intervient essentiellement sur le conseil stratégique phyto - CSP. Il a pris ses fonctions lundi 3 avril 2023. Il est basé à Toulouse et dépend de l'agence du Lauragais. Ses coordonnées : tél: 06 74 77 01 58 mail : lucas.verge@haute-garonne.chambagri.fr



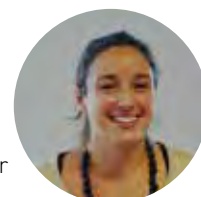
Aymeric Desarnauts est désormais conseiller spécialisé en grandes cultures. Il intervient dans le secteur du Lauragais et du Nord Toulousain. Il est joignable au : 06 33 30 41 05 et par mail : aymeric.desarnauts@haute-garonne.chambagri.fr



Tara Hopkins est désormais conseillère bio en grandes cultures. Elle est joignable par tel : 06 45 34 10 50 - Mail : tara.hopkins@haute-garonne.chambagri.fr



Nathalie Herrero, chargée d'études en aménagement du territoire, est désormais basée à l'agence de Saint Gaudens. Elle est joignable au : 06 71 30 40 12 et par mail : nathalie.herrero@haute-garonne.chambagri.fr



Bienvenue à **Marie Lecarme** et **Maika Decamps**, techniciennes PAC, qui nous ont rejoint pour renforcer l'équipe pendant la période de la PAC. Marie est basée au Fousseret et Maika à Saint Gaudens.



Sébastien Vincini

Président
du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Les mutations sociales, économiques et climatiques que nous vivons, notamment dans le monde de l'agriculture, nous conduisent à faire évoluer nos pratiques et nos méthodes de production. En Haute-Garonne, les professionnels et les partenaires avec lesquels nous travaillons ont pris conscience de ces enjeux. Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental de la Haute-Garonne met en œuvre une politique permettant aux agricultrices et agriculteurs haut-garonnais de s'inscrire dans un modèle de production durable, répondant aux contraintes environnementales ainsi qu'aux nouvelles attentes de nos concitoyens.

À travers des moyens humains et des événements réguliers, le Département accompagne tout au long de l'année les agricultrices et agriculteurs de Haute-Garonne. Lors du salon Occ'Ygène, les professionnels ont mis en avant l'annuaire DirectFermiers31 qui référence auprès du grand public les producteurs locaux, et à l'occasion de l'opération « Connectez-vous local », les acheteurs publics ont pu partager leurs expériences avec les fournisseurs. Ces manifestations valorisent les circuits courts, la diversité des produits locaux et des labels de qualité.

L'ensemble de ces mesures démontre la volonté du Conseil départemental de la Haute-Garonne de se tourner vers une politique agricole adaptée aux enjeux climatiques et de soutenir des productions engagées et de proximité.

Salon Occ'Ygène

Du 31 mars au 2 avril 2023 s'est déroulé le salon Occ'Ygène au MEETT de Toulouse. Ce salon était dédié au tourisme durable. À cette occasion, nous avons fait **la promotion de notre annuaire DirectFermiers31**. Les producteurs référencés étaient invités à présenter leur activité sur notre stand. 4 ont répondu présents, **ils ont pu vendre leurs produits aux visiteurs et discuter de leur quotidien sur leur exploitation**. En parallèle, nous avons présenté notre outil au grand public afin qu'il puisse facilement **trouver des producteurs locaux près de chez lui**.

Si vous voulez en savoir plus sur Direct Fermiers31, retrouvez-nous **le samedi 29 avril à « Ça pousse en Comminges »** aux jardins du Comminges à Huos et **le dimanche 30 avril à Spiruline Tolosane** à Bazus à l'occasion du week-end **« De ferme en ferme »** organisé par le CIVAM31.

Mathilde Losego, votre animatrice DF31 :
07 85 61 06 31

NOUVEAUX ARRIVANTS :

De nouvelles personnes sont arrivées à la Direction de l'Agro-écologie au Conseil Départemental, on vous les présente :

Younes DARRADI Chef d'équipe
de secteur Volvestre : **06 33 43 35 34**

Simon DANGLA

Conseiller Agro-Environnement de Rieu Volvestre : **06 72 79 07 12**

Alice BERTHET Conseillère Agro-environnement spécialisée eau et sol à l'échelle départementale : **06 70 20 53 06**

Guillaume FERRANDO Chargé de mission eau et sol : **05 34 33 42 16**

« Au pré de la Ferme » Transhumance



Comme chaque année depuis 6 ans, la plateforme **AgriLocal31** organise une manifestation, « Au pré de la ferme » au mois de mars pour que **tous les utilisateurs de la plateforme** (fournisseurs et acheteurs) puissent **se rencontrer, discuter, partager** leurs expériences et créer de nouveaux partenariats ou en consolider sur un temps convivial. L'an dernier il y a eu 3 visites d'exploitations agricoles sur le territoire haut-garonnais, cette année nous avons organisé une **rencontre acheteurs/producteurs** à l'Hôtel du Département (Pavillon République) le 15 mars où une trentaine d'acteurs du réseau se sont **réunis pour échanger et aussi déguster des produits locaux** des producteurs présents.

En suivant les acheteurs ont concocté un repas 100% AgriLocal31 dans leurs établissements scolaires respectifs avant les vacances de Pâques.

Eloïse Gandini-Miletto, votre animatrice
AgriLocal31 : 06 45 36 80 92

La journée de la transhumance Bouloc-Launaguet aura lieu le dimanche 7 mai pour promouvoir la filière Agneaux des Pyrénées et les services rendus par l'éco pâturage auprès du grand public. Comme chaque année, elle traversera 7 communes sur un total de 17km. À l'arrivée, un village gourmand présentant d'autres filières locales et des animations vous accueillera.



+ D'INFOS :



**Agir
avec vous !**

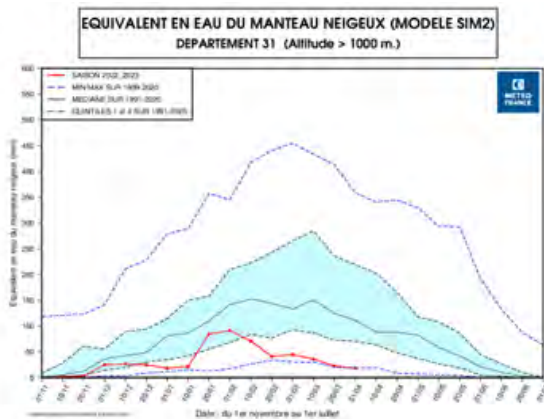


LA SITUATION HYDROLOGIQUE ET LE PROJET DE TERRITOIRE GARON'AMONT

UNE SITUATION HYDROLOGIQUE 2023 COMPLIQUÉE

La période de recharge des nappes est terminée et nous voyons un peu plus clair sur l'état de la ressource en eau pour cet été. Nos critères d'anticipation sont à des niveaux préoccupants :

- **Enneigement** : Le manteau neigeux se situe **au niveau historiquement bas des 60 dernières années**. Nous ne pourrions donc pas compter sur la fonte des neiges pour soutenir les débits des cours d'eau et des nappes à la fin du printemps et au début de l'été.



- **Recharge des nappes** : Le **niveau actuel est sous la moyenne** alors que les nappes phréatiques ont un rôle de tampon : en l'absence de pluies, ce sont elles qui alimentent les cours d'eau, leur permettant de garder un niveau stable un temps. Si les nappes sont trop basses, elles ne remplissent plus leur rôle tampon et le niveau des cours d'eau devient très réactif aux épisodes de pluie/sécheresse : montée rapide et descente tout aussi prompte.

- **Remplissage des retenues** : Les retenues collinaires de plaine et les retenues de montage sont à des **niveaux historiquement faibles** à cette période de l'année, avec des taux de remplissage compris entre 26 et 61 % contre plus de 90% en moyenne l'année dernière.

Fort de ce constat, le comité de l'eau de la Préfecture du 07 avril a décidé la prise d'un arrêté de vigilance sur l'ensemble du département pour inciter les utilisateurs d'eau à la modération cet été.

En parallèle, l'État et le Conseil Départemental ont lancé un processus de sensibilisation de ces utilisateurs d'eau pour s'assurer que cette vigilance soit l'affaire de tous.

Des informations complémentaires sont régulièrement envoyées via les bulletins d'irrigation commun de la Chambre d'agriculture et le Conseil Départemental pour faciliter l'adaptation des agriculteurs à ce contexte particulier.

PROJET DE TERRITOIRE GARON'AMONT : LANCEMENT DES DIAGNOSTICS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX CET ÉTÉ

La Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne et le Conseil départemental de la Haute-Garonne portent une **action à destination des agriculteurs irrigants sur le projet de territoire Garonn'amont** dans l'objectif d'accompagner tout le territoire vers des pratiques agro écologiques, qui renforcent la capacité de rétention d'eau dans les sols et la résilience au changement climatique tout en assurant la rentabilité des exploitations.

Le lancement de l'action à grande échelle est prévu pour cet été.

En pratique, cette action prend la forme d'un diagnostic agro-environnemental de la pratique d'irrigation accompagné d'un conseil individuel sur trois ans. Les diagnostics sont bâtis sur une approche systémique et globale de l'exploitation englobant tous les aspects de la gestion de l'eau, des sols, des cultures et les aspects économiques.

Ils seront accompagnés d'un suivi pendant 3 ans et de quelques actions collectives qui permettront de diffuser la démarche.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter le conseiller de votre choix pour prendre un premier rendez-vous pour la réalisation de ces diagnostics :

Guilhem POUXVIEL, Conseiller spécialisé en gestion de l'eau et environnement Chambre d'agriculture
Tél : 06 73 28 32 68 - guilhem.pouxviel@haute-garonne.chambagri.fr

Alice BERTHET, Conseillère eau et sol Conseil départemental
Tél : 06 70 20 53 06 - alice.berthet@cd31.fr

Pour en savoir plus consultez le site [Garon'amont.fr](http://GaronAmont.fr)



Le périmètre se situe sur un secteur au sud de Toulouse, sur les départements 31 ; 09 ; 65 :



PORTRAIT

LE GAEC DU COURRAOU, UNE EXPLOITATION AGRICOLE PASTORALE ET TRANSHUMANTE

Regroupant trois associés, Marion MICHEL, Guillaume MENGARDUQUE et Jean François MENGARDUQUE, le GAEC du Courraou est installé sur la commune de Benqué Dessous-Dessus à l'entrée de la vallée d'Oueil à 15km de Luchon. Les frères Jean François et Guillaume étaient déjà installés chacun sur une exploitation, le premier avait repris la ferme familiale à Castillon de Larboust et le second s'est installé suite à un départ à la retraite sur la commune de Benqué. Le GAEC est né de la fusion des deux exploitations en 2022 et à l'installation de Marion.



De gauche à droite : Marion, Guillaume et Jean-François - GAEC du Courraou

A la tête de 550 ovins de race tarasconnaise, l'exploitation s'étend sur 80 hectares répartis entre la vallée du bas Larboust et la vallée d'Oueil. Le troupeau de brebis transhume tous les ans sur deux estives, l'estive du village de Benqué et l'estive des Crabioules en vallée du Lys. Cette pratique ancestrale toujours vivante, est un atout essentiel de ces exploitations de montagne. Malgré la faible valeur de la ressource fourragère et des conditions d'exploitations parfois difficiles, **ce système d'exploitation optimise la gestion du territoire.** Il consiste à pâturer chaque étage d'altitude en suivant la pousse de l'herbe.

Avec environ 130 îlots sur la déclaration PAC, le foncier de l'exploitation reste difficile à exploiter et largement morcelé. Cette spécificité des exploitations de montagne rend l'exploitation des terres précaires et complexes. **Le GAEC a fait un travail important de reconquête pastorale** (débroussaillage, mise en place de clôtures) sur la commune de Benqué. Les propriétaires fonciers, ont su leur accorder leur confiance en leur mettant à disposition leurs terres. L'objectif des associés est d'augmenter leurs surfaces fauchables.

Entre les trois associés, le travail est bien réparti. Guillaume gère la gestion des foins et les travaux dans les champs. Jean François berger avant tout, garde les brebis à bâton planté, en demi-saison sur les parcours de l'exploitation. Puis quand vient l'été, il transhume

le troupeau sur l'estive de Courraou. Pendant quatre mois, il loge dans la cabane et garde le troupeau.

Après seize années, en tant que préparatrice en pharmacie, Marion a décidé de quitter son métier et de rejoindre son compagnon Guillaume sur l'exploitation. Le projet d'installation de Marion est de développer la vente directe auprès des particuliers et des restaurateurs. Plus de 40% de la production d'agneaux est actuellement vendue par ce biais.

L'exploitation actuelle regroupe trois bâtiments dont un qu'ils souhaitent agrandir avec une partie destinée au stockage, l'autre à la bergerie. Régis Payrastré, conseiller bâtiment à la Chambre d'agriculture, les accompagne dans ce projet.

Afin de travailler sur des économies de paille, ils ont décidé de lancer **une expérimentation avec du paillage en plaquette bois.** Cette démarche a été lancée au mois de mars grâce à l'accompagnement de Daniel Mansas, conseiller bois à la Chambre d'agriculture. Les premiers retours sont encourageants, une diminution dans l'utilisation de la paille a été constatée et les brebis se sont habituées à cette nouvelle litière.

Le GAEC du Courraou est une exploitation agricole qui évolue et investit avec la volonté de valoriser le territoire et ses produits.

Contact : Leslie SAINT-GENIEZ

Tel : 06 74 10 42 38

email : leslie.saint-geniez@haute-garonne.chambagri.fr